

AVIS PUBLIC

AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE
PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION PP-047

Afin d'autoriser la construction d'un bâtiment mixte de trois étages, ayant 15 logements et un commerce au rez-de-chaussée, au 4750 boulevard Gouin est, sur le lot 1 846 190 du cadastre du Québec, et ce, en dérogeant à plusieurs dispositions du Règlement de zonage R.R.1562 de l'arrondissement, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

AVIS est donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Montréal-Nord :

QUE le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord a adopté, lors de sa séance ordinaire du 10 mai 2021, le premier projet de résolution PP-047 en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble afin d'autoriser la construction d'un bâtiment mixte de trois étages, ayant 15 logements et un commerce au rez-de-chaussée, au 4750 boulevard Gouin, sur le lot 1 846 190 du cadastre du Québec, et ce, en dérogeant à plusieurs dispositions du Règlement de zonage R.R.1562 de l'arrondissement;

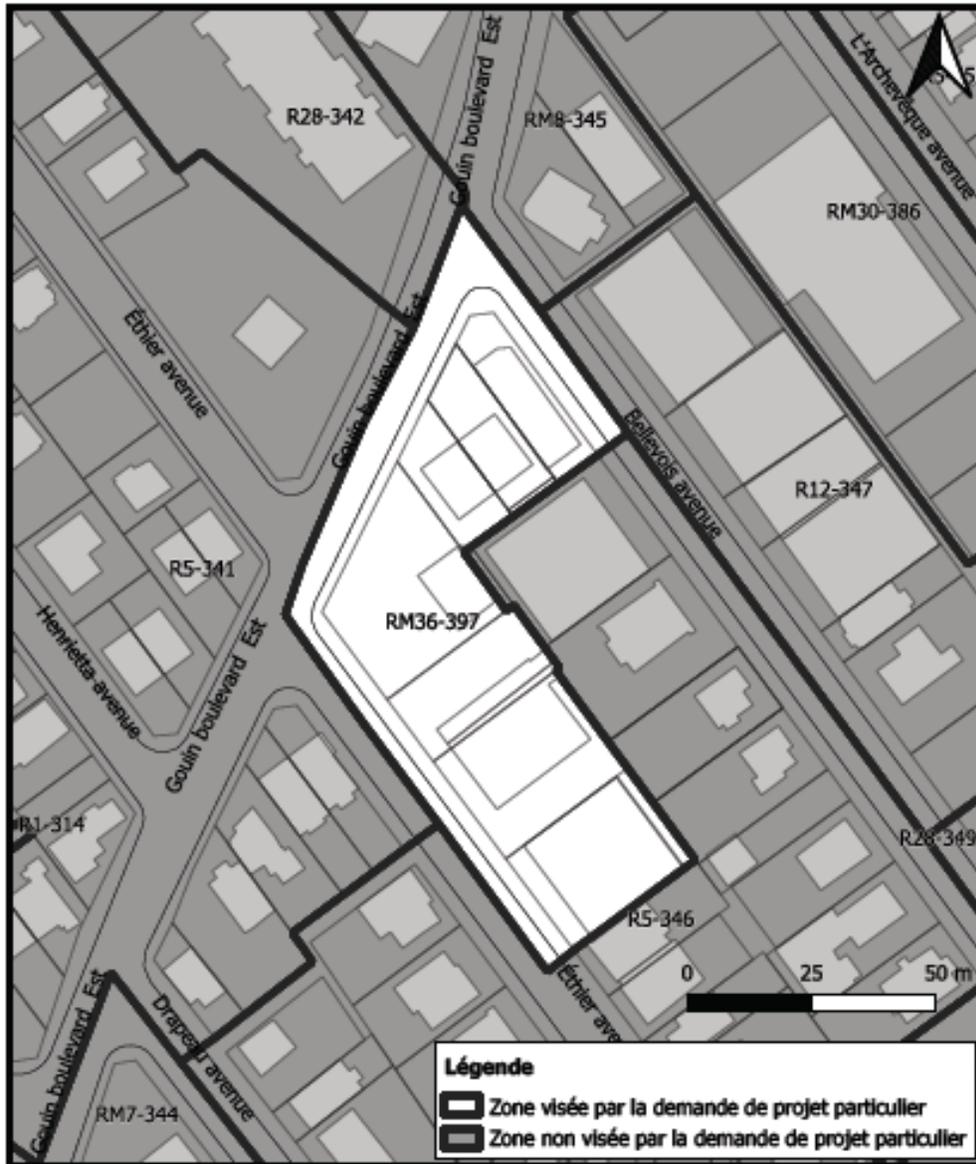
QUE conformément à l'arrêté ministériel 102-2021, le premier projet de résolution PP-047 sera soumis à une séance de consultation écrite de 15 jours à compter de la date de publication du présent avis.

PRENEZ AVIS que toute personne intéressée doit soumettre ses commentaires au plus tard le 27 mai 2021 à l'adresse courriel suivante : consultation-publique.mtl-nord@montreal.ca

DOCUMENTATION

Le premier projet de résolution, l'illustration par croquis de la zone concernée ainsi que la documentation afférente au projet sont disponibles sur le site internet de l'arrondissement. Ce premier projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Ce projet de résolution vise la zone décrite ci-dessous :



Montréal-Nord
Montréal
 AVIS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE
 CONSULTATION
 PPCMOI
 PP-047

M. Marc-Aurèle Aplogan
 Secrétaire d'arrondissement
 Mercredi le 12 mai 2021